

École secondaire André-Laurendeau

7450, boulevard Cousineau
Saint-Hubert, Longueuil (Québec) J3Y 3L4
Téléphone : 450 678-2080

Politique linguistique (PEI)





POLITIQUE LINGUISTIQUE **École secondaire André-Laurendeau**

Préambule

Notre mission

Notre école a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire dans le respect du principe de l'égalité des chances. Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif¹ et de la *Loi sur l'instruction publique* du Québec².

Vision, énoncé politique et but de la politique linguistique

En choisissant la langue française comme langue officielle, le Québec a choisi d'en promouvoir la beauté, la culture et la maîtrise par le biais de son enseignement. Bien sûr, on ne peut faire abstraction des langues secondes indispensables à une ouverture sur le monde. À cet égard, l'école secondaire André-Laurendeau est un exemple à suivre. À l'instar du grand homme à qui l'on doit le nom de notre établissement, l'école secondaire André-Laurendeau promeut à la fois la langue française, véhicule officiel de tout apprentissage, et les langues secondes.

Il va sans dire que la politique linguistique se conforme aux directives du ministère de l'Éducation³. En ce qui a trait au Programme d'éducation intermédiaire, la politique linguistique se manifeste dans son usage quotidien à travers le cadre d'apprentissage des programmes de l'IB.

Principes généraux et contexte socioculturel

Le projet éducatif de l'école secondaire André-Laurendeau est axé sur le développement de la communication. La direction, les enseignants et tous les membres du personnel ont une responsabilité commune dans l'amélioration de la communication. La politique linguistique permet à l'école de créer des conditions d'apprentissage favorisant l'utilisation, le rayonnement et la culture du français au sein d'une communauté multiculturelle.

Les principes linguistiques

Notre politique linguistique est l'assise qui assure une concertation éclairée entre tous les membres du personnel de notre établissement.

En effet, le but de notre établissement est d'offrir aux élèves un enseignement des langues de qualité dans un cadre dynamique et favorable à l'apprentissage. Cet enseignement vise à développer la maîtrise de la langue

¹ Le projet éducatif est disponible sur le site internet de l'école.

² *Loi sur l'instruction publique*. RLRQ c. I-13.3.

³ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise : Enseignement secondaire, premier cycle*, Bibliothèque Nationale du Québec.

et à fournir ainsi aux élèves les fondements de leurs compétences de communication, de compréhension, d'apprentissage et d'appréhension du monde.

De plus, l'enseignement des langues viendra soutenir les apprentissages des élèves en favorisant des échanges authentiques et en travaillant différentes approches de l'apprentissage et leurs compétences plus spécifiques en fonction de la matière.

En somme, le système éducatif de l'IB vécu à l'école secondaire André-Laurendeau renforce le développement de la sensibilité internationale au moyen du multilinguisme et nous sommes convaincus que la communication dans plusieurs langues fournit d'excellentes occasions de développer la compréhension et le respect interculturels. Cela aide les élèves à comprendre que leur langue, leur culture et leur vision du monde ne sont qu'une langue, une culture et une vision parmi d'autres.⁴

Le profil linguistique de l'établissement

L'École secondaire André-Laurendeau est située à Longueuil, dans l'arrondissement de St-Hubert. L'établissement accueille plus de 2600 élèves. L'école offre plusieurs programmes dont celui du Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat International auquel sont inscrits plus de 500 élèves.

Le français étant la langue d'enseignement de notre établissement, il est aussi la langue majoritaire de notre communauté scolaire. Toutes les communications envoyées sont en français et la qualité de la langue dans nos envois doit être une priorité.

De façon générale, les élèves ont les compétences nécessaires pour s'exprimer en français, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Ils détiennent également les compétences nécessaires en lecture. Hormis pour les cours d'acquisition de langue, le français est la langue d'usage et de référence dans les classes.

Il y a 66 % de nos élèves pour qui le français est la langue maternelle. Il s'agit d'une nouvelle réalité de notre milieu où se sont ajoutées des classes d'accueil et une plus grande proportion de jeunes issus de l'immigration, d'où l'importance d'avoir une politique linguistique cohérente et inclusive au sein de notre établissement scolaire. Le contexte multiculturel de notre établissement permet de valoriser l'ouverture sur le monde. L'apprentissage des langues encourage les élèves à établir des liens avec d'autres cultures et il permet donc de répondre à la mission de l'IB : « développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. »⁵

Langue d'enseignement

Le français comme langue d'enseignement

L'enseignement des cours de langue et littérature soutient un objectif primordial : la maîtrise de la lecture, de l'écriture et de la communication en français.

⁴ ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (2019). En quoi consiste le système éducatif de l'IB ? p.10

⁵ ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. (2022). *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. Cardiff.

L'apprentissage du français se concrétise non seulement dans les cours de français, mais également dans les autres matières. Tous les enseignants, à l'exception des enseignants de langue seconde, enseignent en français et requièrent des élèves qu'ils communiquent en français.

La qualité linguistique des documents fournis aux élèves est rigoureuse. De plus, dans les nombreuses activités scolaires (l'expo-design, l'exposition des PP, l'exposition pour la journée de la Terre, les sorties culturelles hispanophones, les voyages culturels), on doit accorder une attention particulière à la qualité de la langue écrite et parlée. Il en est de même dans le quotidien de notre établissement.

Un enrichissement culturel en « Langue et Littérature » permet d'offrir des activités pédagogiques variées donnant l'occasion de découvrir les éléments exigés dans les programmes.

- Courants littéraires
- Genres narratifs
- Histoire de la langue
- Poésie
- Théâtre

L'enrichissement culturel en « Langue et Littérature » est évalué à partir de la troisième secondaire.

Afin de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation du Québec, chaque élève inscrit au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) reçoit un nombre d'heures d'enseignement supérieur aux 50 heures annuelles minimalement prescrites par le Baccalauréat International en « Langue et Littérature ». En effet, de la première à la 5e secondaire, les élèves du PEI ont 150 heures par année à leur horaire, soit 6 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours.

En lien avec les exigences du ministère de l'Éducation du Québec, les élèves développent les compétences suivantes :

- Lire et apprécier des textes variés ;
- Écrire des textes variés ;
- Communiquer oralement.

Langue seconde

L'anglais, langue seconde

Dans les cours « Acquisition de langues », nous visons le niveau expérimenté de la langue orale et écrite en anglais et le niveau fonctionnel de la langue orale et écrite en espagnol.

Afin de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation du Québec, chaque élève inscrit au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) reçoit un nombre d'heures d'enseignement supérieur aux 50 heures annuelles minimalement prescrites par le Baccalauréat International en « Acquisition de langues ». En effet, de la première à la 5e secondaire, les élèves du PEI ont 100 heures par année à leur horaire, soit 4 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours.

En lien avec les exigences du ministère de l'Éducation du Québec, les élèves développent les compétences suivantes :

- Interagir oralement en anglais ;
- Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus ;
- Écrire des textes.

L'école secondaire André-Laurendeau offre aussi le programme d'anglais enrichi en 3^e, 4^e et 5^e secondaire. L'enrichissement culturel de l'anglais se fait par des activités pédagogiques variées, l'objectif étant que les élèves deviennent des locuteurs habiles avec la capacité de communiquer de façon fluide.

- Lecture d'œuvres littéraires
- Poésie
- Sortie au théâtre
- Voyage

Langue tierce et multilinguisme

L'espagnol, langue tierce

En plus du cours d'anglais, les élèves du PEI de 2^e et 3^e secondaire reçoivent un cours d'espagnol s'échelonnant sur deux ans et totalisant 150 heures d'enseignement soit 2 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours en 2^e secondaire et 4 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours en 3^e secondaire.

L'enseignement de l'espagnol s'échelonnant sur deux ans permet aux élèves l'acquisition d'une troisième langue afin de devenir des locuteurs fonctionnels.

Plusieurs activités sont mises de l'avant pour promouvoir cette langue :

- Activités de rayonnement de la culture hispanophone ;
- Achat de livres en espagnol pour bonifier la collection de la bibliothèque scolaire.

En lien avec les exigences du ministère de l'Éducation du Québec, les élèves développent les compétences suivantes :

- Interagir en espagnol ;
- Comprendre des textes variés en espagnol ;
- Produire des textes variés en espagnol.

Soutien au multilinguisme

Les élèves qui éprouvent de la difficulté avec le français bénéficient d'un système de récupération sur l'heure du dîner. Leur enseignant respectif est disponible et son horaire est clairement affiché dans son local de cours.

De plus, un Centre d'aide en français (CAF), ouvert à tous, donne la possibilité aux élèves en difficulté de rencontrer d'autres enseignants de français permettant ainsi une diversité dans l'approche.

Des mesures d'aide, telles que le soutien linguistique offert aux élèves nouveaux arrivants, sont également mises en place en fonction des difficultés éprouvées, car nous estimons qu'un retard dans une matière de base est une entrave majeure au progrès, à la motivation et à l'estime de soi de l'élève.

Aussi, les élèves du PEI ont la possibilité de rédiger leur projet personnel dans la langue de leur choix (français, anglais ou espagnol). L'école doit s'assurer toutefois qu'une personne qualifiée peut en assurer le suivi.

L'école soutient le développement du multilinguisme par différentes actions :

- Enseignement de trois langues : français, anglais et espagnol ;
- Organisation de différentes activités dans l'école faisant la promotion des langues et des différentes cultures telles que la journée de la diversité interculturelle, le déjeuner des traditions, le pique-nique interculturel, les différents voyages, etc.

Les stratégies mises en œuvre pour soutenir le développement linguistique des élèves

Dans le but d'améliorer la compétence de lecture de nos élèves, l'école met à la disposition des enseignants des séries de romans permettant ainsi d'explorer différents genres littéraires et des œuvres internationales. Il en est de même pour les œuvres de langues anglaise et espagnole, en quantité moindre toutefois.

La bibliothèque de notre établissement offre une panoplie de romans, de recueils, de contes, d'anthologies, de guides, de revues, de bandes dessinées, etc. Tous ces documents sont à la disposition des élèves et peuvent leur permettre d'améliorer la maîtrise du français, celle de l'anglais ainsi que celle de l'espagnol. Les élèves ont également accès à la plateforme Biblius, une plateforme de prêt de livres numériques avec des contenus variés et des fonctionnalités pédagogiques comme la synthèse vocale.

Des outils de correction sont mis à la disposition de tous afin de parfaire et de soigner toutes les présentations des travaux. Chaque classe de français est munie d'une série de dictionnaires et de guides de conjugaison accessibles aux élèves en tout temps. Les classes d'anglais et celles d'espagnol le sont également, dans leur langue respective.

L'apprentissage de la langue et de la culture de la région ou du pays

Le cours de français offre, tout au long des cinq années du secondaire, des œuvres littéraires, des extraits de romans, des présentations de pièces de théâtre, des poèmes qui reflètent notre patrimoine culturel.

À travers différentes œuvres de notre patrimoine ainsi que d'œuvres étrangères, l'élève acquiert des connaissances sur la langue et des repères culturels et apprend à s'informer, à poser un regard critique et à découvrir des univers littéraires pour ensuite réinvestir ces savoirs dans l'expression et la communication de sa pensée.

Accès aux programmes de l'IB

Peu importe la langue maternelle ou celle parlée à la maison, tout élève remplissant les critères d'admission au programme peut y être accepté. De plus, si l'élève a besoin de soutien dans l'apprentissage de l'une des trois langues de son programme, des mesures d'accompagnement existent. Si l'élève souhaite utiliser un dictionnaire, cela lui sera permis, tant en français qu'en anglais et en espagnol, dans les situations où cela est autorisé. Enfin, si des mesures d'aide spécifiques liées à la langue sont nécessaires, elles seront mises en place.

Droits et responsabilités

Direction

- Élaborer, diffuser et appliquer une politique linguistique et chapeauter sa mise à jour tous les cinq ans ;
- Permettre à l'équipe-école l'utilisation d'outils d'aide à la correction afin de s'assurer de la qualité de la langue ;
- Faire respecter la loi concernant la qualité de la langue tant parlée qu'écrite ;
- Encourager et faire la promotion de la langue française dans l'établissement.

Enseignant

- S'assurer de la qualité du français ;
- Enseigner des stratégies de lecture et d'écriture ;
- Offrir aux élèves des ressources variées en lecture ;
- Fournir du matériel pédagogique varié proposant un enrichissement culturel en langues ;
- Offrir des choix quant à la production demandée lorsque possible (production orale ou écrite à l'aide de supports variés) ;
- Élaborer des stratégies d'interventions pour aider les élèves rencontrant des difficultés linguistiques ;
- Travailler avec l'aide du responsable du soutien linguistique pour nos élèves en intégration ;
- Respecter les adaptations permises au PIA.

Élève

- S'exprimer avec assurance et créativité dans la langue requise, autant à l'oral qu'à l'écrit.
- Écouter et participer activement lorsque l'enseignant présente les contenus pédagogiques afin de bien comprendre, appliquer et intégrer les nouvelles notions ;
- Se présenter aux récupérations ou au Centre d'aide en français afin d'obtenir du soutien pour corriger ses lacunes ;
- Se préparer adéquatement pour ses évaluations en révisant et en se présentant en récupération au besoin ;
- Apporter le matériel de soutien permis lors des évaluations (dictionnaire, guide de conjugaison, etc.) ;
- Prendre le temps de lire les consignes avant de réaliser la tâche ;
- Tenir compte de la rétroaction de ses enseignants afin d'améliorer la progression de ses apprentissages.

Parent/tuteur légal

- Prendre connaissance de la présente politique linguistique ;
- Prendre connaissance, par le biais de Mozaïk-Portail, des résultats obtenus par son enfant dans les cours de langues et le soutenir et l'accompagner dans ses études ;

- S’assurer de la présence de son enfant au Centre d’aide en français ou en récupération afin que celui-ci obtienne du soutien pour corriger ses lacunes en langues ;
- Soutenir l’école dans ses efforts pour promouvoir la qualité de la langue française ;
- Aider à développer chez son enfant de solides compétences langagières en français, en anglais et en espagnol.

La communauté scolaire doit travailler ensemble pour garantir que les élèves utilisent un français de qualité et apprennent à communiquer de manière appropriée en anglais et en espagnol. La maîtrise de plusieurs langues constitue indéniablement un avantage pour nos élèves du PEI dans un monde multiculturel.

Ressources disponibles pour favoriser le multilinguisme

| Ressources physiques | Ressources humaines | Ressources matérielles |
|--|--|--|
| Local dédié au soutien linguistique pour les élèves avec une valeur 11 (C-124) | Un responsable du soutien linguistique auprès des élèves (50 % de tâche) | Dictionnaire bilingue mot à mot (langue maternelle au français) |
| Activités culturelles | Possibilité pour les élèves d’obtenir un soutien pédagogique en français (CAF) | Livres en français, en anglais et en espagnol disponibles à la bibliothèque et sur Biblius |

Liens avec les autres politiques

Lien avec la politique d’intégrité

La **politique linguistique** et la **politique d’intégrité** visent à créer conjointement un environnement respectueux et équitable. La politique d’intégrité encourage des comportements honnêtes et respectueux, tandis que la politique linguistique valorise l’usage des langues, en particulier le français, qui est au cœur du projet éducatif. Le français, langue d’enseignement et de communication, joue un rôle clé dans le développement des compétences des élèves, en renforçant leur capacité à interagir de manière éthique et constructive. Ensemble, ces politiques favorisent une éducation inclusive, où l’intégrité assure le développement de la maîtrise du français, de l’anglais et de l’espagnol.

Lien avec la politique d’éducation inclusive

La **politique linguistique** et la **politique d’inclusion** sont complémentaires. L’inclusion vise à garantir l’accès à l’éducation pour tous les élèves, quels que soient leur origine ou leurs besoins spécifiques, tandis que la politique linguistique veille à promouvoir l’égalité des chances en matière de langue. En garantissant une maîtrise des langues, qu’elles soient maternelles ou étrangères, la politique linguistique facilite l’intégration des élèves allophones et soutient leur réussite scolaire. Ces deux politiques favorisent un environnement où chaque élève, indépendamment de ses compétences linguistiques, peut pleinement participer et s’épanouir.

Lien avec la politique d'évaluation

Le lien entre la **politique linguistique** et la **politique d'évaluation** repose sur la nécessité de garantir une évaluation claire, compréhensible et transparente pour tous les élèves. Une politique d'évaluation efficace inclut des critères de communication qui expliquent clairement les attentes, les objectifs et les méthodes d'évaluation. Cela permet aux élèves de comprendre comment ils seront évalués, de se préparer adéquatement et de recevoir une rétroaction constructive. Une bonne communication favorise aussi l'engagement des élèves, leur motivation et leur capacité à réfléchir sur leur apprentissage, contribuant ainsi à un processus d'évaluation équitable et efficace. Tous les élèves doivent communiquer de façon adéquate autant à l'écrit qu'à l'oral. Tous les enseignants s'assurent que les élèves utilisent un langage adéquat et développent de bonnes compétences linguistiques, et ce, dans les trois langues (français, anglais et espagnol). Il est possible pour l'élève de réaliser son projet personnel dans la langue de son choix (français, anglais ou espagnol), selon la disponibilité des ressources de l'établissement. Dans le cas des nouveaux arrivants dont la langue maternelle n'est pas le français, des mesures adaptatives sont permises lors des évaluations.

Lien avec la politique d'admission

La **politique linguistique** et la **politique d'admission** dans une école secondaire sont interconnectées, car elles assurent l'inclusion et la réussite des élèves, quel que soit leur parcours linguistique. La politique d'admission veille à ce que tous les élèves remplissant les critères d'entrée, quelle que soit leur langue maternelle, aient accès au programme scolaire. La politique linguistique, quant à elle, met l'accent sur l'enseignement du français, de l'anglais et de l'espagnol, garantissant que chaque élève puisse développer des compétences linguistiques solides. Ensemble, ces politiques favorisent une intégration harmonieuse des élèves et leur offrent les outils nécessaires pour réussir dans un environnement multilingue.

Processus d'élaboration de la politique linguistique

Chaque cinq ans, la politique linguistique de l'établissement est révisée. Pour ce faire, toute la communauté scolaire est consultée et invitée à proposer des modifications dans le but de refléter les nouvelles réalités scolaires avant son adoption par la direction et l'ensemble de l'équipe enseignante. L'intégralité de la politique linguistique est diffusée sur le site internet de l'école. Des ajustements mineurs pourraient être faits chaque année au besoin.

La présente politique a été inspirée des politiques d'intégrité de l'école de la Magdeleine, du Collège l'Assomption, de l'école secondaire de Mortagne, de l'école internationale Lucille-Teasdale, de l'école de La Courvilloise et de l'école Jean-Baptiste-Meilleur.

Date de révision : mars 2026

Bibliographie

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise, Enseignement secondaire, premier cycle*, Bibliothèque Nationale du Québec.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2023). *Loi sur l'instruction publique*, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3>.
- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. (2022). *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. Cardiff.